

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2017/.....²⁷⁶ /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT (PROJET URBAIN EAU) ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), SIGNE LE 26 JUILLET 2017.

DON N° D214-GN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2017/045/AN du 11 septembre 2017, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2017/.....²⁷³ /PRG/SGG du 17 OCT. 2017, portant promulgation de la Loi L/2017/045/AN du 11 septembre 2017 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de financement (Projet Urbain Eau) entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 26 juillet 2017.

DON N° D214-GN

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 OCT. 2017..


Prof. ALPHA CONDE